
ICANN80 | Forum de politiques – Mises à jour sur les développements géopolitiques législatifs et règlementaires
Lundi 10 juin 2024 – 13h45 à 14h45 KGL

BECKY MCGILLEY :

Bonjour, bienvenue à la mise à jour sur le développement géopolitique, législatif et réglementaire. Une petite seconde, s'il vous plaît. Bienvenue à la mise à jour sur le développement géopolitique, législatif et réglementaire. Attendez une petite seconde, s'il vous plaît. Nous allons arranger le problème technique d'ici une petite seconde. Merci. Excusez-nous de ces petits problèmes techniques.

Bonjour, je m'appelle Becky, je vais gérer la participation à distance pour cette session. Veuillez noter que cette séance est enregistrée et régie par les normes de comportement attendu à l'ICANN. Pendant la séance, les questions et commentaires ne seront lus à haute de voix que s'ils sont soumis dans le bon format dans la fenêtre questions et réponses. Les questions, on les écouterà à la fin de la séance.

Si vous souhaitez intervenir pendant la séance en salle, vous utiliserez un micro. Veuillez faire la queue d'ici la fin de la séance devant le micro. Si vous êtes à distance, veuillez indiquer votre question ou commentaire dans l'onglet questions et réponses.

L'interprétation pour cette séance inclura l'espagnol, le français, l'anglais, l'arabe et le portugais. Veuillez indiquer votre nom pour l'enregistrement de la transcription ainsi que la langue dans laquelle

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

vous allez intervenir si vous intervenez dans une autre langue que l'anglais. Veuillez parler à un rythme raisonnable pour nos interprètes.

Vous êtes tous invités à utiliser le chat. Les chats privés ne sont possibles qu'entre membres du panel dans le format webinaire de Zoom. Pour les échanges entre participants, ils seront vus par les co-organisateurs.

Je vais maintenant céder la parole à Elena Plexida, vice-présidente pour l'engagement des gouvernements, qui va nous faire le point sur les mises à jour géopolitiques, législatives et réglementaires. Elena.

ELENA PLEXIDA :

Merci. J'espère qu'on m'entend bien. J'ai la clim juste derrière moi. Si la clim avait été devant, j'aurais volontiers fait ma Beyonce, mais ce n'est pas le cas.

Cette séance, c'est un effort collaboratif entre plusieurs équipes de l'ICANN, l'équipe GE, des experts qui travaillent avec les gouvernements et organisations intergouvernementales pour analyser les activités lorsqu'elles ont trait à la mission de l'ICANN. On va vous faire une mise à jour sur ces activités dans un instant. On travaille en étroite de coopération avec tous nos collègues dans les différents services.

Aujourd'hui, on va entendre ce qu'ont à nous dire Elizabeth Oluch qui s'occupe des activités OIG qui est en ligne, Maeva Devoton qui m'a aidée à coordonner la HLGM, ma collègue June Okal à côté de moi qui va nous faire une mise à jour régionale et les mises à jour supplémentaires, vous aurez une mise à jour de la part de moi-même

de l'UE et des États-Unis. On espère avoir suffisamment de temps pour répondre aux questions à la fin de la réunion. On va commencer avec une mise à jour géopolitique africaine. Je vous en prie, June.

JUNE OKAL

Merci Elena et au nom de l'équipe GSE africaine, bienvenue à Kigali.

Il y a eu beaucoup de choses qui se sont produites dans l'écosystème, et le continent africain a commencé par des réglementations aux gouvernements représentants qui se sont retrouvés autour de l'intelligence artificielle. Plusieurs pays travaillent ensemble pour voir comment mettre en œuvre des stratégies nationales, des documents politiques, des déclarations et également des projets de loi.

La gouvernance des données continue de faire l'objet d'énormément de discussions, aussi bien niveau national que régional, en particulier en Afrique, la convention qui couvre la cybersécurité, connectivité, etc., également autour de la cybersécurité et plusieurs efforts pour que les pays travaillent de concert pour partager des connaissances et expériences. Ces discussions sont toujours en cours sur notre continent.

Par rapport à la connectivité, comme vous le savez, les investissements et la connectivité en Afrique augmentent grâce à la collaboration entre les différentes parties prenantes. On voit beaucoup d'investissements dans les infrastructures sur le continent, en particulier... On me demande de ralentir. D'accord, je ralentis avec plaisir. Les investissements dans les infrastructures. On voit beaucoup

d'investissements au niveau du des câbles sous-marins, il y a des partenariats privés-publics pour travailler et investir dans ce domaine. Également, on vient d'avoir un nouveau lancement de la part des partenaires pour les câbles du côté est de notre continent pour différents pays de l'Afrique de l'Est, Kenya, République démocratique du Congo, etc. Et ce qu'on a observé, c'est que les perturbations des câbles sous-marins, on en a vu plusieurs exemples sur la côte occidentale de notre continent ces dernières semaines, même chose pour le côté de l'Afrique de l'Est qui affecte énormément la connectivité en Afrique. Heureusement, le problème a été résolu assez rapidement et différents opérateurs et opérateurs de télécoms ont pu mettre en place des solutions pour rétablir la connectivité au niveau du continent, mais cela continue d'être une préoccupation majeure pour le continent.

Autre chose importante à souligner, on voit beaucoup de connectivité améliorée au niveau du satellite. Starlink a fait une grande poussée au niveau du continent qui à ce jour est présent sur 15 pays africains et c'est bon parce que cela permet à plusieurs pays africains de se connecter à l'Internet de cette manière.

Ensuite, le protocole commercial numérique qui a été signé par différentes parties prenantes et gouvernements pour mettre en œuvre le protocole commercial numérique a finalement été accordé en février 2024 et couvre différents aspects des technologies numériques : la cybersécurité, le partage des infrastructures, le partage des données entre les différents pays. Donc, c'est un bon signal pour faire avancer l'écosystème de notre continent.

Autre chose importante pour notre continent, en particulier par rapport à la Commission de l'Union européenne, cela a été le Pacte numérique africain. Il a été important que ceci se fasse au niveau du continent africain. La Commission européenne a réuni toutes les parties prenantes pour avoir des conversations sur le Pacte numérique africain proposé qui couvre différents aspects, connectivité, modèles multipartites.

Je vais trop vite encore ? Très bien, je ralentis.

Les négociations ont été finalisées. Différentes parties prenantes ont été invitées à participer à cette conversation avec la Commission européenne, y compris le secteur privé, le secteur universitaire, et elles ont élaboré un document qui devrait être soumis au nom de l'Union africaine lors de la réunion à New York et devraient s'intégrer dans la conversation mondiale sur le Pacte numérique mondial.

En ce qui concerne les élections, il y en a beaucoup qui sont prévues pour cette année sur le continent. Il y en aura 15. Certaines auront lieu, certainement eu lieu. Cela inclut le Rwanda. Donc, on verra quel sera l'impact sur la connectivité dans le continent.

Je vais brièvement parler de la Coalition pour une Afrique numérique à la diapositive suivante, s'il vous plaît. La coalition pour une Afrique numérique, c'est une initiative qui a été mise en place par 14 partenaires différents. Il s'agit d'une organisation régionale internationale qui couvre tout le continent avec un seul objectif qui est de collaborer pour éviter les duplicatas d'efforts ou la dissémination de ressources dans le continent pour améliorer la connectivité sur tout le

continent. Elle a été mise en place en décembre 2022. L'ICANN est un des partenaires. Nous avons 14 autres partenaires, dont l'Union des télécommunications africaines, l'UIT, AFNIC qui est le réseau africain français qui gère le ccTLD, nous avons également le NRC, nous avons LusNIC qui est en fait un ccTLD lusophone, nous avons Smart Africa, son secrétariat, nous avons AFNOG qui est le groupe des opérateurs de réseau africains, nous avons l'Association d'universités africaines, nous avons l'Internet Society, Africa SAT, l'ICANN et de nouveaux partenaires que nous annoncerons plus tard. Nous avons également l'Union des télécommunications des Caraïbes.

En termes de mises à jour par rapport aux différents projets qui sont en cours dans le cadre de cette coalition, nous avons récemment annoncé et lancé deux serveurs racine IMRS qui sont gérés par l'ICANN, un à Nairobi et un au Caire. Nous allons travailler avec d'autres partenaires pour continuer dans ce sens dans différents pays.

Expansion de la surveillance de la performance des TLD avec deux nouvelles sondes à Lagos au Nigeria et à Nairobi au Kenya. Nous avons déjà publié, mais nous allons lancer cette étude sur l'industrie des noms de domaine en Afrique qui a été commanditée par l'ICANN pour vous donner un peu une idée de l'écosystème et pour voir quelles sont les leçons à tirer de ce système. L'idée de cette étude, c'est de voir comment les ccTLD fonctionnent et quelle est leur performance. Tout ceci, nous en parlerons lors du lancement qui aura lieu lors de la session Africa Space où vous pourrez participer.

Avec l'équipe OCTO, nous avons fait beaucoup de formations de déploiement de DNSSEC, extension de sécurité du DNS. Deux pays ont conclu un de ces ateliers, le Botswana entre autres.

Par rapport au développement des capacités, nous avons plusieurs projets qui se sont organisés en parallèle pour partager les informations formées dans différents contextes avec différentes parties prenantes. Premièrement, tout ce qui est décideurs et parlementaires. Je ne sais pas s'ils sont là dans la salle, mais en tout cas ils sont présents à la réunion. Avec le réseau des parlementaires africains sur la gouvernance de l'Internet, l'APNIC, nous avons 22 législateurs qui ont participé à cette réunion représentant 15 pays africains juste avant la réunion de l'ICANN. Nous avons également un programme pour les gouvernements et les autorités réglementaires en partenariat avec le secrétariat de Smart Africa. Et nous avons eu la première partie de la formation pour les domaines de premier niveau africain; 10 ont participé à cet atelier qui s'adressait surtout aux questions de marketing et de commerce et nous en aurons un autre qui sera plus technique.

Je vous repasse la parole.

ELENA PLEXIDA :

Merci June.

Nous allons passer aux évolutions réglementaires et législatives. En ce qui concerne les mises à jour, je ne sais pas si vous vous souvenez que Jamie avait fait un point lors de la dernière séance géopolitique sur la

loi sur les signalements en matière de cybersécurité pour les infrastructures publiques aux États-Unis, CIA, pour signaler les incidents importants en matière de cybersécurité pour les entités qui sont opérées et régies par des organismes multipartites tels que l'ICANN et l'IANA. Il y a des exemptions.

La mise à jour à vous faire, c'est que l'établissement des réglementations qui est imposée par cette loi, ces réglementations en sont à un premier projet. Il y aura des commentaires jusqu'au 3 juillet 2024. Il est proposé une exception pour l'ICANN, pour la PTI, pour ARIN et pour les opérateurs de serveur racine. Vos commentaires sont les bienvenus sur plusieurs questions. D'abord, quel doit être le soutien du gouvernement américain par rapport au modèle multipartite ? Comment cette exception doit-elle être mise en œuvre ? Et est-ce que ceci doit s'appliquer aux opérateurs de registre et aux bureaux d'enregistrement ? Encore une fois, les commentaires sont possibles jusqu'au 3 juillet 2024.

Ensuite, passons à l'Union européenne. La mise en œuvre de la NIS2, tout est en cours. Je veux simplement vous rappeler qu'il y a une consultation relative à la spécification des mesures de cybersécurité et d'obligation de signalement pour les opérateurs de DNS. Dans le cas de la NIS2, les opérateurs de registre libéraux d'enregistrement font partie de ce cadre.

En mars – c'est la diapositive que vous avez à l'écran –, après la dernière réunion, il y a eu la publication d'une recommandation sur la lutte contre la contrefaçon. Ce n'est pas une législation, c'est un ensemble

de meilleures pratiques, de recommandations comme le dit l'intitulé, que la Commission européenne a lancée avec les législateurs. C'est une proposition. Cette recommandation est attendue depuis longtemps, cela fait longtemps qu'elle avait été annoncée, mais il y a eu des reports. L'ICANN a fourni ses commentaires en 2022 lorsqu'il y a eu une période de commentaires pour cette recommandation. Étant donné l'adoption de la NIS2 et l'adoption de tout ce qui est relatif aux indications géographiques, c'est ce qui a créé ce retard. Désolé pour tout le contenu que vous avez ici.

La recommandation pour objectif d'améliorer la coopération, de clarifier les responsabilités entre les intermédiaires et les autorités publiques et les détenteurs de droits en ce qui concerne la lutte contre la contrefaçon. Cela a un impact sur l'écosystème des noms de domaine. Ceux qui fournissent des services dans l'Union européenne sont encouragés à suivre un certain nombre de bonnes pratiques, y compris ces différents points que vous voyez, par exemple le deuxième point avant la fin pour les opérateurs de registre, répliqua des informations dans le système qui est conforme entre l'EU IPO et l'Europe. Ceci a été considéré dans le cas des deux réglementations, cela n'avait pas été inclus à la fin, mais nous voyons maintenant que c'est une recommandation qui revient.

Troisième point, fournir des procédures de vérification en utilisant l'identification électronique. Nous avons ceci dans la NIS2, mais pas avec un tel niveau de précision.

Dernier point, mesures volontaires pour détecter, collecter des données et prendre les mesures pour les corriger.

J'aimerais attirer à votre attention le document de politique qui a été adopté par le Parlement européen. Ce document traite de la gouvernance de l'Internet et il explique ce qui s'est passé lors du mandat législatif précédent, donc de 2019 à 2024. Il se compose de deux parties. Premièrement, les leçons tirées, donc ce qu'on a observé et quels sont les enseignements à tirer conformément à ce document pour l'Union européenne. Ce qui est intéressant ici, c'est d'ailleurs encourageant, la gestion des serveurs racine ne doit pas être réglementée dans le cadre de la législation de l'Union européenne.

Autre enseignement, la gestion du système des noms de domaine de premier niveau par l'ICANN doit être protégée. Le document fait référence spécifiquement à ces deux réglementations sur les indications géographiques et indique que la réglementation des TLD et la réglementation des IG auraient contourné la communauté multipartite dans l'établissement des politiques.

Les recommandations sont pour les cinq années à venir. La législation de l'Union européenne doit préserver la démarche ouverte de gouvernance de l'Internet sans interférence et il faut également un approfondissement de la confiance entre l'Union européenne et la gouvernance de l'Internet. Il faut s'assurer que les entités telles que l'ICANN, l'ISOC, le RIPE NCC, etc., sont consultées lors de la proposition de législation sur le numérique.

Je dois vous vous dire que ce document, qui est peut-être très bien, ne reflète pas le point de vue de tout le Parlement européen. Ceci étant, c'est quand même un moyen de pouvoir au moins commencer la discussion pour les cinq années à venir.

Je dois absolument mentionner très rapidement les élections d'hier au Parlement européen. Il y aura une période de prise de position des différents parlementaires. Il y aura également un nouveau dirigeant de la Commission européenne. Ceci changera les choses pour les cinq années à venir.

Ces priorités sont importantes pour nous. La dernière commission avait dit que c'était une commission géopolitique et nous l'avons sentie dans notre espace. Donc, il faut absolument surveiller ce qui se passera dans notre communauté.

Plus proche de nous, je vais faire référence aux parties contractantes qui ont organisé un sommet. Et pour ce faire, je vais passer la parole à Maeva qui va parler de la réunion gouvernementale de haut niveau du GAC. Avant ceci, je présente ce sommet qui a eu lieu à Paris. Différentes questions ont été débattues du point de vue géopolitique. Ils se sont mis d'accord sur une déclaration sur les thématiques particulièrement importantes et je dois m'assurer que ceci est inclus dans les différents points. Je ne vais pas davantage m'étendre là-dessus, mais j'invite ma collègue qui est là pour qu'elle puisse vous faire une annonce.

ASHLEY HEINEMAN :

Ne vous soyez pas trop anxieux par rapport à cette annonce, mais je dois vous dire que lorsque les parties contractantes se sont rassemblées à Paris en mai dernier, pour la première fois, nous avons proposé une déclaration pour rappeler nos priorités pour les années à venir et pour souligner nos engagements envers ces priorités. Pour rapidement vous dire quelles étaient ces questions : premièrement, continuer de soutenir et de travailler sur l'approche multipartite de gouvernance ; deuxièmement, être davantage impliqués et partager des informations avec la communauté internationale ; troisièmement, continuer tous les efforts dans le domaine des données d'enregistrement, ceci inclut la précision des données, l'exactitude des données, continuer de travailler et de lutter contre les abus du DNS ; et dernièrement, les efforts pour préserver la confidentialité et la protection des droits privés du point de vue des bureaux d'enregistrement.

ELENA PLEXIDA :

Je vous remercie pour ceci qui est excellent. Et je cède la parole à Maeva qui va vous parler de la réunion gouvernementale de haut niveau qui a eu lieu hier. Mais avant, je souhaite réellement féliciter, applaudir et remercier tous les collègues qui ont travaillé sur cette réunion parce que cela s'est très bien passé.

MAEVA DEVOTO :

C'est une réunion du GAC, cette réunion de haut niveau. Elle a été accueillie par le gouvernement du Rwanda, organisée par le gouvernement du Rwanda. Je le remercie. Je remercie madame Paula

Ingabire, votre Excellence ; merci d’avoir organisé cette réunion de haut niveau.

La dernière réunion de haut niveau a été effectuée il y a six ans à Barcelone. Cela fait six ans depuis la dernière. Nous avons eu une excellente participation avec des délégations de plus de 50 pays qui étaient présents avec nous en présentiel. Cette réunion de haut niveau était articulée avec quatre séances : premièrement l’ICANN et le modèle multipartite, deuxième session la coopération de la gouvernance, troisième session l’inclusion numérique et la quatrième séance s’est concentrée plus spécifiquement sur l’Afrique avec le soutien apporté pour un développement significatif de la connectivité en Afrique.

Pendant les remarques d’introduction, nous avons madame Paula Ingabire et la secrétaire générale de l’UIT également. Elle souhaitait venir en personne, mais étant donné le conseil de l’UIT qui était organisé, elle a dû enregistrer son message.

Par rapport aux leçons à tirer, beaucoup de personnes ont parlé de leur soutien par rapport au modèle multipartite. Nous avons entendu parler de la reconnaissance du rôle de l’ICANN pour promouvoir un Internet interopérable et sûr. L’ICANN a fait un excellent travail mais doit malgré tout s’améliorer, façonner un avenir meilleur basé sur l’exclusivité. Nous avons entendu différents intervenants également nous dire qu’il y a un besoin d’amélioration de la conversation entre la communauté technique et les gouvernements. Cette réunion a été focalisée sur l’Afrique puisque nous étions à Kigali et nous avons eu l’opportunité d’en savoir un peu mieux sur la région et sur ses besoins. Le ministre du

Tchad, par exemple, a souligné que 600 millions d'Africains n'ont pas accès à l'électricité et par conséquent, ils n'ont pas accès à l'Internet. Au bout de quelques semaines, il y aura un rapport du président sur cette réunion.

ELENA PLEXIDA :

Merci beaucoup, Maeva.

Je vais maintenant céder la parole à Elizabeth qui est avec nous en ligne pour les activités OIG et liées à l'ONU. Elizabeth, on ne vous entend pas. Non, on ne vous entend toujours pas, Elizabeth.

En attendant, on pourrait peut-être passer aux diapos sur l'OCDE. Merci beaucoup. Il s'agit d'une proposition de projet qui fait actuellement l'objet de discussions au niveau de l'OCDE qu'on voulait porter à votre attention.

La proposition, c'est que l'OCDE produise un document sur les organisations non commerciales et volontaires soutenant la sécurité et la disponibilité de l'Internet. L'objectif ici, c'est que ce document va explorer cet écosystème qui est le nôtre, bien entendu, du point de vue économique et en se concentrant en particulier sur le degré de viabilité de ce modèle.

Où en est-on actuellement ? Le secrétaire exécutif donne une proposition par rapport à ce à quoi devrait ressembler ce document et attend les commentaires des États membres. On en est là pour l'instant. On va voir ce qui nous attend par la suite. On sait qu'il y a un sondage qui est prévu dans le cadre de ce document au troisième ou au

quatrième trimestre 2024. Et le projet de rapport devrait voir le jour au second ou troisième trimestre 2025 pour voir quel est leur point de vue de notre écosystème de leur côté.

Est-ce qu'on a réglé le petit problème technique ? Je ne suis pas technicienne, mais est-ce que si elle parlait avec le micro de son laptop cela fonctionnerait ? Je vais reprendre, on en est à la diapo 15.

Est-ce que vous pouvez venir, Veni, m'accompagner ici ? Je vais commencer et s'il y a des questions, vous y répondrez.

Il y a plusieurs activités qu'Elizabeth allait vous présenter si elle avait pu. D'abord, l'événement de haut niveau du forum SMSI+20. Il y a deux mois, l'ICANN a participé au forum de haut niveau qui a eu lieu à Genève avec une délégation menée par la présidente du Conseil d'Administration, Tripti, avec la commémoration de deux décennies de mise en œuvre après le SMSI avec toute une série de thématiques, fossé numérique, diversité multiculturelle, etc., pour renforcer le message par rapport au fonctionnement de l'Internet pour garantir le modèle multipartite. De plus, nous nous sommes engagés avec les gouvernements et autres parties prenantes par l'intermédiaire de réunions bilatérales.

Ensuite, l'OMPI. La 47^e séance de l'OMPI du comité permanent sur le droit des marques déposées, des industriels et des indications géographiques a eu lieu au mois de mars. La séance dispose d'un comité permanent et reçoit des mises à jour régulières de la part de l'ICANN. Le comité permanent a été informé que l'OMPI se penchait sur deux réglementations de l'Union européenne dont je vous ai parlé

auparavant par rapport aux indications géographiques. Premièrement, la protection des noms de marques déposées, y compris les indications géographiques, a fait l'objet de discussions, c'est une question de plus en plus brûlante. Certains délégués ont dit que l'OMPI devrait renouveler les discussions pour inclure les indications géographiques dans l'UDRP. Le comité permanent est convenu d'organiser deux réunions thématiques lors de la 48^e session de l'OMPI avec les IG de par le monde. Et deuxièmement, la reconnaissance des indications géographiques comme procédure de résolution différente. La première thématique a été proposée par les États-Unis et la deuxième, par l'Union européenne.

BECKY MCGILLEY :

Attendez une petite seconde, on va essayer de faire en sorte qu'Elizabeth puisse essayer d'intervenir de nouveau pour voir si on peut l'entendre ici en salle.

ELENA PLEXIDA :

Nous n'entendons pas, malheureusement. Diapo 16, merci.

Le comité ad hoc pour élaborer sur la convention sur la cybersécurité a accompli ses travaux en février. Toutefois, il n'a pas réussi à adopter la convention mondiale sur la cybercriminalité. Il n'y a pas eu de consensus par rapport à la portée de la convention et sur la question des droits humains. Le comité ad hoc a donc décidé de réorganiser une dernière réunion à New York cet été. Il y a une publication de l'ICANN

sur cette question et vous pouvez trouver cette publication sur le site Web des publications de l'ICANN.

VENI MARKOVSKI :

Combien de temps avons-nous encore ? Jusqu'à 45, d'accord.

Sur le Pacte numérique mondial, pour ceux d'entre vous qui suivent la liste de diffusion SMSI+20, sachez que nous avons organisé deux webinaires pour parler du Pacte numérique mondial au GDC dans ses cycles en anglais, un premier webinaire avec un document publié il y a un mois avec toutes les contributions des États membres par rapport à la publication de l'avant-projet sur les négociations menant à ce qui va se passer à la fin du mois, c'est-à-dire une nouvelle révision de ce document avant une publication d'ici le 1^{er} ou 2 juillet.

Les éléments clés pour la communauté ICANN qui sont importants. D'abord la communauté technique a été reconnue comme partie prenante à part entière – c'est important parce que vous vous souviendrez lors de la réunion à Washington DC l'année dernière au mois de juin à peu près, nous avons dû publier un blog, puis au mois d'août, APNIC et ARIN ont publié une déclaration. Leurs PDG ont publié une déclaration pour remettre en question le fait que la communauté technique ne soit pas considérée comme une partie prenante. Nous avons été critiqués par cette déclaration et on nous a répliqué que non, la communauté technique faisait partie de la société civile. Maintenant, nous sommes reconnus en tant que partie prenante. Le FGI a également été reconnu comme partie prenante.

Et enfin, dernière chose, c'est qu'il devrait y avoir un nouveau forum de coopération numérique. Pour les prochaines étapes, nous verrons ce qui va se passer avec la prochaine révision de ce document.

Passons à la diapo suivante, sauf si Becky veut retenter une connexion avec Elizabeth.

ELIZABETH OLUOCH : Est-ce que vous m'entendez ?

VENI MARKOVSKI : Allez-y Elizabeth.

ELIZABETH OLUOCH : Bonjour à tous et merci beaucoup à Elena et à Veni.

Très rapidement par rapport aux mises à jour de l'UIT parce que je sais qu'il faut un temps pour les questions à la fin, le conseil de l'UIT se réunit actuellement. La réunion a commencé la semaine dernière et va se poursuivre jusqu'à jeudi. Il y avait 28 états membres qui ont contribué, y compris des contributions multipays pour les thématiques du forum de l'UIT qui aura lieu en 2026. Il y a également eu des contributions de la part des États membres qui ont suggéré qu'il était nécessaire de réserver les ITR pour prendre en considération l'impact des technologies émergentes sur les TIC et les réseaux de télécommunication.

J'insiste sur le fait qu'il y a eu un groupe de travail qui a été reconduit dans ses fonctions pour 2024-2026 pour l'ITR qui se penche sur la question des technologies émergentes. Cette question sera également abordée lors de la prochaine réunion qui aura lieu au mois de septembre, mais il y en a une après au mois de janvier qui va analyser cette question spécifique des technologies émergentes.

Par rapport à l'assemblée de la normalisation des télécommunications qui va se réunir cette année, le programme de travail sur quatre ans va être fixé à cette occasion, 2025-2028. Les préparations sont en cours au niveau des réunions régionales qui ont lieu en ce moment. Quelles sont les questions brûlantes pour la WTSA, assemblée d'harmonisation des télécommunications ? L'intelligence artificielle, le Métavers, la transformation numérique et il y a plusieurs réglementations liées à des questions qui sont essentielles pour nous, telles que les IDN, adressage IP, identificateurs. Actuellement, dans le cadre des préparations pour cette réunion, nous avons anticipé au niveau de l'APT dont l'ICANN est membre ainsi qu'au niveau de l'OC Tel pour avoir une meilleure idée des principales contributions qui vont être les nôtres. Donc, on reviendra vers vous, on vous communiquera ces priorités et l'impact que cela aura sur l'ICANN.

Je m'en tiens là pour l'instant. Merci beaucoup.

ELENA PLEXIDA :

Merci, Elizabeth. Nous avons fini avec cette mise à jour. Nous nous excusons de la mauvaise qualité de l'audio.

Vous avez maintenant la possibilité de poser des questions si vous en avez. Je crois qu'il y a une ou deux questions à distance. On va peut-être commencer par des questions posées sur Zoom et si vous avez d'autres questions dans la salle, on les prendra par la suite. Becky.

BECKY MCGILLEY :

Merci Elena.

Première question de Sabelo Zimu qui s'adresse à June : « Dans l'étude DNS, est-ce que les principaux acteurs tels que Mark Elkins ont été consultés ? »

JUNE OKAL :

Oui, toutes les parties prenantes ont été impliquées. On a également une période de commentaires publics qui a été finalisée en février et on a eu plusieurs commentaires faits dans ce sens. Et oui, plusieurs individus particuliers ont été impliqués dans ce processus.

BECKY MCGILLEY :

Merci June.

Nous avons une autre question également pour vous, June, d'Amina dans le chat : « Est-ce qu'on peut avoir davantage de détails sur le développement des capacités pour les décideurs ? Où demander ces formations et comment ? Ensuite, par rapport au projet de la coalition pour une Afrique numérique et de la collaboration avec Smart Africa. »

JUNE OKAL : C'est un travail qui est en cours, mais en ce qui concerne, les parlementaires, c'était réservé aux parlementaires justement. C'était la première phase du projet. Nous sommes toujours en train de réfléchir à élargir ces formations de manière à avoir une représentation plus large de tout le continent.

En ce qui concerne Smart Africa, ces détails sont toujours en train d'être mis en place, mais vous pouvez envoyer votre candidature à info@cda.africa. Vous pouvez envoyer votre candidature et nous espérons avoir un lieu très agréable pour cette réunion.

MAARTEN AERTSEN : J'apprécie beaucoup la diapositive sur le travail de l'OCDE. J'aimerais savoir si vous avez davantage de détails à nous donner. D'où est-ce que tout ceci est parti ?

ELENA PLEXIDA : Vous parlez de l'OCDE ?

MAARTEN AERTSEN : Je suis Maarten et j'ai beaucoup apprécié que vous ayez mentionné le travail de l'OCDE. En fait, j'aimerais en savoir plus.

ELENA PLEXIDA : L'OCDE est invitée à différents groupes de travail. Tout est parti du CDEP, je ne sais plus ce que cela veut dire, mais c'est une commission qui s'occupe des questions numériques.

À l'OCDE, vous avez le secrétariat qui a un rôle important dans le travail qui est effectué. Bien sûr, il y a une consultation des membres, mais dans ce cas, le secrétariat a dit que cet environnement faisait l'objet d'une étude plus précise et en particulier du point de vue de la durabilité financière étant donné le travail de l'OCDE. Ça, c'est le début du travail.

Ce sont les membres qui dirigeront le travail. Nous en sommes à un statut de commentaires. Quand je dis membres, il s'agit des États qui font leurs commentaires et qui disent : « Oui, c'est une bonne idée. On va réfléchir à la viabilité financière, mais peut être aussi à autre chose. » À ce moment-là, si c'est le cas, le document pourra évoluer.

L'OCDE a une participation multiacteurs – il y a des entreprises, il y a la société civile et il y a aussi la communauté technique. Toutes les communautés techniques, y compris les RIR, l'ICANN, les partenaires ISOC, nous sommes présents dans la partie qui s'appelle iTech et nous avons une position officielle. Nous pouvons suggérer ce que nous souhaitons inclure dans le document et nous y travaillons avec nos partenaires de la communauté technique, à savoir l'envoi de nos commentaires. J'espère que ceci répond à votre question.

MAARTEN AERTSEN :

Merci. C'est apprécié.

ELENA PLEXIDA :

Très bien, pas d'autres questions. Pierre, allez-y.

PIERRE BONID :

Merci Elena.

Juste pour clarifier, j'ai découvert dans votre présentation l'initiative de l'Union européenne visant à reconnaître les GI dans le système de résolution des litiges, mais je n'ai pas bien compris le contexte dans lequel ceci était proposé.

ELENA PLEXIDA :

Oui, c'est compliqué, vous avez raison.

Il y a deux législations. Les propositions qui étaient incluses considéraient qu'il fallait qu'il y ait un système d'alertes. Au départ, c'était pour les ccTLD européens uniquement. Ensuite, on s'est dit qu'on va appliquer ceci à tous les TLD. En fin de compte, la réglementation n'a pas inclus ceci. Mais il y a une clause qui dit que la Commission européenne doit revenir en arrière et voir si c'est envisageable, si c'est une bonne idée de le faire. La Commission, au bout d'un an et demi, reviendra avec une nouvelle proposition. C'est la première chose.

Ensuite, il y a la recommandation qui était sur la diapositive. Cette recommandation vient de la Commission, donc ce n'est pas une réglementation, c'est un ensemble de bonnes idées. Ce que j'essayais de souligner, c'est qu'il est très intéressant que quelque chose ne soit pas passé du côté des réglementations, on le voit maintenant sous forme de recommandations et d'encouragements.

Merci pour la question parce que je voulais également dire que la recommandation disait que la Commission, dans trois ans, reverra si les recommandations fonctionnent et réfléchira à d'éventuelles autres initiatives.

PIERRE BONIS :

Merci beaucoup. Un suivi alors, parce que je n'ai pas bien compris votre présentation. Je croyais qu'à un moment vous parliez de deux initiatives, mais je n'ai pas bien compris dans quelle organisation. Il y avait les États-Unis, il y avait l'Union européenne et l'initiative européenne, si j'ai bien compris, avait pour objectif de reconnaître les GI dans les UDR. Est-ce que je n'ai pas compris ?

ELENA PLEXIDA :

C'est moi qui ai mal compris votre question, Pierre, je suis désolée. La première partie, c'était dans les réglementations européennes, mais ensuite, cela a été dans les discussions à l'OMPI. Même question. Et à l'OMPI, on a parlé de cette proposition américaine. Généralement, on voit ceci pour les indications géographiques parce que c'est quelque chose qui devient de plus en plus important dans les différents lieux.

PIERRE BONIS :

Merci.

ELENA PLEXIDA :

Chris.

CHRIS DISSPAIN : Bonjour. Je sais qu'on en est au tout début, mais j'aimerais savoir si vous avez des réflexions peut-être à nous partager sur les élections européennes et ce que cela peut vouloir dire dans le domaine de la gouvernance de l'Internet et, plus généralement, au niveau de la Commission.

ELENA PLEXIDA : Vous avez toujours les meilleures questions.

Effectivement, c'est un peu tôt. On n'en est qu'au premier jour au lendemain des élections. Ce que je peux dire, je ne sais plus combien il y a de sièges au Parlement. Cette fois, il y en aura 100 qui ne seront pas alignés ; cela veut dire qu'il y aura beaucoup de négociations entre la gauche et la droite. Je ne sais pas où cela va finir, quelle sera la composition du Parlement et ce sera important, parce qu'il est tout à fait possible qu'il y ait des tendances renforcées en matière de souveraineté. La souveraineté aura un impact sur nous. Ceci s'est déjà manifesté par le passé, mais je pense que l'impact sera encore plus fort. Ce n'est pas vrai uniquement pour le Parlement, c'est aussi pour la Commission européenne. Mais c'est une combinaison de ce qu'on voit dans les parlements, dans les pays, une sorte de prééminence de tout ce qui est très étatique, etc. C'est un commentaire vraiment très préliminaire.

CHRIS DISSPAIN : Merci beaucoup. Et comme je vous le disais, c'est vraiment un peu tôt, mais j'aimerais bien qu'on se mette d'accord peut-être pour surveiller ceci de très près au cours des mois à venir. J'aimerais suggérer que l'ICANN travaille avec la communauté pour créer une stratégie spécifique, une communication continue avec des liaisons et les différentes parties de la communauté étant donné cette tendance à vouloir gouverner pour le monde entier.

ELENA PLEXIDA : Oui, je suis d'accord sur le principe. Il faudra que ce soit une stratégie. Ce n'est pas uniquement à Bruxelles ; il ne faut pas oublier que ce qui se passe à Bruxelles est similaire à ce qui se passe aux États-Unis dans le cadre des élections qui ont lieu là-bas également.

[ALEX] : Il reste deux minutes. Je vais poser la dernière question. Merci beaucoup pour votre présentation. Je souhaitais demander à tout le panel quelles sont vos perspectives sur l'implication de l'ICANN. Comment guidez-vous l'implication de l'ICANN avec les gouvernements ? Je vous pose cette question parce que certaines institutions étrangères ne souhaitent pas être en lien et parce qu'elles ont peur de votre influence sur les législations locales. Quelle est votre approche ? Quelles sont vos politiques de manière à ce que le bien que vous souhaitez faire ne soit pas mal interprété et comme une sorte d'influence législative dans les pays ?

ELENA PLEXIDA :

Alex, merci pour cette question. Je dois vous dire avec tout le respect que je vous dois que l'influence, ce n'est pas cela du tout ; nous n'influons absolument pas les décisions législatives. Nous sommes une organisation technique. Nous n'avons rien à dire en termes de savoir s'il faut plus de protection de la vie privée, etc.

Enfin, il y a deux choses que nous faisons. Nous fournissons des informations factuelles sur le fonctionnement de l'Internet : « Voilà comment cela fonctionne, il faut le savoir, et après, c'est à vous de décider ce que vous voulez faire. » Vous êtes un gouvernement souverain. Et l'autre chose que nous faisons, c'est que nous soulignons l'importance de la communauté multipartite et des politiques qui y sont élaborées et si oui ou non cela est pertinent pour les législateurs. Donc, on les informe du travail qui est fait par la communauté. Donc deux choses : voilà comment fonctionne l'Internet et voilà ce que le modèle multipartite est en train de faire. Sachez-le et après, vous êtes des gouvernements souverains, vous prenez vos décisions de manière éclairée. J'espère que ceci répond à votre question.

Y a-t-il une autre question ? Non ? Alors, nous allons conclure. Je vous remercie. Et encore une fois, toutes nos excuses pour les problèmes techniques. En tout cas, merci de nous avoir consacré un peu de temps.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]